

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

BALARUC

le mag

avril 2025 n°87

- ✓ INVESTISSEMENTS SOUTENUS
- ✓ FISCALITÉ COMMUNALE INCHANGÉE



DOSSIER page 9

Votre quotidien au centre du budget 2025

06

LA PARTICIPATION
CITOYENNE

13

ESPACE PUBLIC
D'O'BALIA

18

LES SÉANCES CINÉMA
DU SAMEDI

BALARUC
LES BAINS
source d'énergies

Suivez-nous sur

www.ville-balaruc-les-bains.com / [/villebalaruc](https://www.facebook.com/villebalaruc) / [/balaruclesbainsville](https://www.instagram.com/balaruclesbainsville)



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BALARUC-LE-VIEUX

MÉDECINE · CHIRURGIE · RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE · ÉCHOGRAPHIE · CANCÉROLOGIE
LABORATOIRE D'ANALYSES · HOSPITALISATION · NUTRITION ANIMALE HAUT DE GAMME

SPÉCIALISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE



Une équipe de 4 docteurs vétérinaires aux compétences complémentaires et 4 assistants vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et prodigue des soins de qualité, dans une ambiance propre, non stressante et particulièrement professionnelle.

URGENCES
& PRISE DE RENDEZ-VOUS AU

04 67 18 82 82

Avenue de Sète - 34540 Balaruc-le-Vieux Sur le rond-point d'entrée de la zone commerciale de Carrefour (face à Grand Frais)

MOINS CHER
PLUS FRAIS

Intermarché
Balaruc SUPER

MOINS GRAND QUE
LA CONCURRENCE =
PLUS RAPIDE

LIVRAISON À DOMICILE
EN PARTENARIAT AVEC
TUT TUT

leDRIVE
Intermarché



Ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 20h

Le dimanche de 9h à 13h

Route de Sète - 34540 BALARUC LES BAINS

Tél.: 04 67 80 77 40



Continuer à faire prospérer notre ville

Malgré de nombreuses contraintes et notamment la baisse des aides et contributions de l'État, la diminution des subventions du Département et de la Région, le budget 2025 voté lors du Conseil Municipal du 12 mars dernier s'inscrit pleinement dans la continuité. Je dirais même que nos fondamentaux sont accentués, notamment en termes d'équipements. Ceux-ci représentent un effort très important avec près de 7.6 M€ (soit 1/4 du budget global) pour développer notre ville et poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie. Nous continuons ainsi à tracer notre sillon, à maintenir le cap de Balaruc 2032. Avec ce budget, conciliant rigueur, ambition et proximité, nous embellissons Balaruc-les-Bains, tout en vous accompagnant au quotidien.

Pour 2025, l'équipe municipale a décidé, une nouvelle fois, de prolonger son action avec volonté pour Balaruc et les Balarucois. Cela se traduit par un taux

d'investissement très important, à la hauteur des enjeux. Ces investissements vont permettre de porter des projets phares du mandat comme la rénovation des bâtiments communaux, dont la maison du peuple, le démarrage des travaux des espaces publics d'O'balia et du projet d'autoconsommation collective, sans oublier la mise en place de nombreux travaux de voirie sur tout le territoire communal avec la création d'ilots de fraîcheur dans les espaces publics.

Parallèlement, nous nous obstinons dans une gestion financière saine, garante de la stabilité de la fiscalité locale et de la dette. Pour preuve, en 2025, le ratio de désendettement de Balaruc ne dépassera pas 5,38 ans. Comme vous le savez, depuis 2008, nous avons fait le choix de ne pas recourir au levier fiscal pour les résidences principales. Une décision que la Municipalité réitère

aujourd'hui en maintenant un taux identique de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, préservant ainsi, dans un contexte compliqué, le pouvoir d'achat des Balarucois. C'est en garantissant cette équation financière rigoureuse que je peux vous présenter, aujourd'hui, un budget ambitieux et une gestion très sérieuse de la Ville.

Un pilotage sain des finances de notre commune qui nous permet également de maintenir des moyens constants et cohérents pour garantir les actions et services pour vous accompagner au quotidien. Concrètement, les élus de la majorité municipale ont souhaité réévaluer la subvention octroyée au CCAS de Balaruc de 16 %, pour aider au mieux les plus fragiles d'entre nous. Alors que dans de nombreux territoires, les moyens accordés aux secteurs culturels et sportifs sont largement revus à la baisse, à Balaruc nous maintenons les enveloppes budgétaires. Des choix qui nous permettent de développer des actions comme les séances cinéma au Piano-Tiroir, l'apprentissage de la voile pendant le temps scolaire pour tous les petits Balarucois, le dispositif Sport Anim'Vacances qui propose aux plus jeunes des activités sportives pendant les vacances scolaires ... Autant de prestations municipales dont les tarifs sont calculés au plus juste pour plus de justice sociale.

Vous le voyez, vos élus emploient toute leur énergie à favoriser le bien vivre à Balaruc pour tous.

Bien à vous,

“
Nous
maintenons une
gestion financière
saine, garante
de la stabilité de
la fiscalité locale
depuis 2008.”

4 le portfolio

6 l'actu en bref

- > Dispositif SAM'Pass
- > Participation citoyenne
- > Analyse des Besoins Sociaux
- > Accueil des nouveaux Balarucois

9 dossier

10 Le budget 2025

- > Les dépenses de fonctionnement
- > Les investissements prévus
- > Le budget annexe des Thermes

12 Zoom

- > Espaces publics d'O'balia
- > Autoconsommation collective

13 Le point sur

les aménagements

- > Aires de jeux
- > Campagne de plantation d'arbres
- > Sens de circulation / Rue des Figuiers

14 zoom politique

17 vie des quartiers

- > Stationnement Plan du Port
- > Extinction nocturne
- > Réfection de voiries

18 côté loisirs

18 Activités

- > Cinéma au Piano-Tiroir
- > Maison Sport Santé
- > Les Floralies

20 Agenda

22 bloc-note

MAGAZINE MUNICIPAL DE BALARUC-LES-BAINS
Hôtel de Ville - BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains.
Téléphone 04 67 46 81 00.

www.ville-balaruc-les-bains.com

Directeur de la publication : Didier Calas, adjoint à La Communication

Rédaction, reportages, photographies et mise en page : service Communication.

Régie publicitaire : Société Dixicom - Vendargues / Tél. 04 67 02 68 68.

Impression et photogravure : JF Impression.
Tirage : 6.000 exemplaires.

Gérard Canovas,
maire de Balaruc-les-Bains.

1

Grands aménagements et proximité pour 2025

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de la municipalité à la population a pris place, vendredi 10 janvier au sein du complexe sportif de Pech Meja. Devant plus de 700 personnes réunies – habitants, élus, partenaires et officiels – le maire a dressé le bilan de l'année écoulée et a révélé les ambitions à venir pour Balaruc-les-Bains.

Comme le veut la tradition balarucoise, cette soirée s'était ouverte sur l'intervention de Camille Meynadier, la nouvelle maire du Conseil Municipal des Enfants.



3 Des équipements pour la convivialité

Soutenir les associations balarucoises et leur convivialité passe, pour la Ville, par différentes actions. Une nouvelle terrasse a été créée dans l'enceinte du stade municipal Jean-Claude Combalat. Ces travaux visent à améliorer les installations de cet équipement, tout en offrant plus de confort et d'espaces de convivialité au club de football et à ses supporters.



4 Concours de Noël récompensés

En décembre dernier, la Ville innovait et lançait, pour célébrer les fêtes de fin d'année, des concours des vitrines et des lettres de Noël. Pour cette 1ère édition des concours organisée en partenariat avec l'association des commerçants, les Thermes de Balaruc et Intermarché Balaruc, 4 commerces et 6 petits Balarucois de 3 à 9 ans ont été récompensés.



5 La musique les rassemble

Dans le cadre des ateliers collectifs mis en place par le service d'Aide à Domicile du CCAS à destination du public sénior en perte d'autonomie, une séance d'éveil musical un peu particulière a eu lieu à l'école G. Sand. Animée par une aide à domicile du CCAS, anciennement professeur de musique elle a rassemblé petits écoliers et séniors balarucois. Enfants et aînés ont ensemble créé une rythmique.

6 *Un colis pour qu'aucun sénior ne soit oublié*

A la veille du Repas des Séniors, les Balarucois de plus de 65 ans qui ne pouvaient être présents au déjeuner offert par la Ville, ont reçu des mains des élus, un colis de bonnes choses.

Ce sont plus de 800 colis qui ont été ainsi offerts aux aînés balarucois.



7 *4L Trophy : un véhicule aux couleurs de Bal'Ados*

Maximilien Tenret, jeune Balarucois, a traversé la Méditerranée pour participer à son premier rallye automobile "Le 4L Trophy", une course qui allie sport et action humanitaire. Ce Balarucois qui a longtemps fréquenté le Local Ados a, naturellement, associé les jeunes à l'aventure. Ils ont récolté jouets, fournitures scolaires et médicaments qui ont été distribués sur place.



8 *Lancement de la Maison Sport Santé aux Thèmes*

Quelques jours après l'ouverture des Thèmes pour la saison 2025, la Maison Sport Santé de Balaruc a officiellement ouvert ses portes au sein de l'établissement thermal. Au quotidien, la Maison Sport Santé propose aux curistes mais également aux Balarucois et habitants du territoire de Thau, un large panel d'activités physiques pour prévenir et agir sur sa santé.



2

Une journée toujours aussi appréciée

Salle comble et ambiance festive au complexe sportif de Pech Meja, pour le Repas des Séniors 2025.

Au programme repas, danse et convivialité pour le plus grand plaisir des 650 convives.

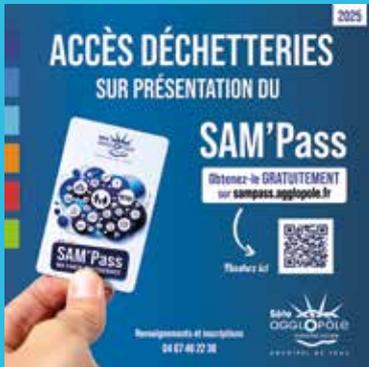
En ouverture de la journée, 11 couples ont été particulièrement honorés à l'occasion de leurs 50 ou 60 ans de mariage.

Une manifestation parfaitement organisée par les équipes du CCAS de Balaruc-les-Bains, en collaboration avec de nombreux services de la Ville.

Déchetterie

SAM'PASS

BIENTÔT OBLIGATOIRE



Un an après le lancement du SAM'Pass par Sète agglomération méditerranéenne, cette carte multiservice intercommunale va devenir nécessaire pour accéder aux déchetteries du territoire de Thau.

Au cours du premier semestre 2025, l'agglomération équipe progressivement les 7 déchetteries de son territoire de barrières d'accès. Leur installation va permettre de garantir l'accès des équipements aux seuls habitants et professionnels du territoire, qui financent le service via leurs taxes et redevances.

Mais le SAM'Pass ce n'est pas que cela. Cette carte simplifie l'accès à tous les infrastructures et services communautaires (médiathèques, piscines, transport en commun) tout en offrant de nombreux avantages et réductions à des produits et services.

Pour obtenir votre SAM'Pass :
<https://samppass.agglopoie.fr/>
ou au 04 67 46 22 38 pour fixer un rendez-vous près de chez vous. Un accompagnement vous sera proposé pour effectuer les démarches.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Participation citoyenne

En parallèle des mesures de prévention et tranquillité publique, la Ville, en partenariat avec la Gendarmerie, renforce encore son action avec le dispositif de Participation citoyenne qui offre la possibilité aux habitants de s'impliquer dans la vie et l'apaisement de leur quartier.

En 2019, les élus balarucois s'engageaient dans la démarche de Participation citoyenne et signaient une convention tripartite avec la Préfecture et la Gendarmerie Nationale. Ce dispositif national s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie, en associant les habitants à la protection de leur environnement. Aujourd'hui, ce dispositif est relancé.

Une chaîne de solidarité bienveillante

Le dispositif de participation citoyenne recrée le lien humain de proximité et favorise l'entraide. Cette nouvelle forme de coopération, fondée sur la solidarité de voisinage, permet avec l'appui et sous le contrôle des forces de l'ordre de faire participer la population à la sécurité de leur propre environnement. Aujourd'hui, des Balarucois volontaires pour assurer un rôle d'intermédiaire entre la Gendarmerie Nationale, la Ville et les habitants sont

actuellement en cours de formation. Une première rencontre avec les représentants locaux des forces de l'ordre leur a permis de mieux appréhender les rôles et missions de chacun. Le rôle d'un référent Participation citoyenne n'est nullement de se substituer à la Gendarmerie ou la Police Municipale, mais de contribuer à la vigilance collective et de développer auprès des habitants une culture de prévention de la délinquance.

Un outil complémentaire

Comme le souligne Christophe Rioust, adjoint au maire en charge de la tranquillité publique, « le dispositif Participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la politique de prévention de la délinquance mise en place par la Ville de Balaruc-les-Bains ».

Depuis 2008, la Ville a largement œuvré en la matière avec la création de la caserne de gendarmerie, la mise en place de la vidéosurveillance et des effectifs de police municipale largement développés.



Besoins sociaux

LA VILLE VOUS DONNE LA PAROLE

Impulsée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Balaruc-les-Bains, une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est lancée. Elle a vocation à offrir une vision objective des besoins des habitants en matière de politique sociale. En quelques minutes, faites part de vos besoins et donnez votre avis sur l'ensemble des équipements communaux mis à votre disposition à Balaruc, les moyens de déplacement ou encore le logement. L'analyse des besoins sociaux consiste en effet à identifier les besoins prioritaires des habitants de la commune. Tout le monde est concerné, pour peu qu'il réside à Balaruc. L'objectif étant d'utiliser cette étude comme boussole d'aide à la décision dans les années à venir sur les priorités et les chantiers à engager en matière de politique sociale.

Pour participer à cette étude :
www.ville-balaruc-les-bains.com

CCAS

VERS LA CRÉATION D'UNE COMMISSION HANDICAP

Le Centre Communal d'Action Sociale agit au quotidien en faveur des personnes en situation de handicap. Pour accentuer cette démarche, la structure sociale balarucoise envisage la création en son sein, d'une commission Accessibilité Handicap avec le soutien de Lucie Giraud Mancuzo, membre du conseil d'administration du CCAS et également active au sein de l'association "Les Dys mille pas" ; association qui œuvre pour aider les enfants en situation de handicap ainsi que les services hospitaliers pédiatriques. Cette commission aurait pour mission de proposer des initiatives visant à aider les personnes touchées par la maladie ou un handicap.

Vous êtes intéressé pour participer à cette instance qui pourrait voir le jour en 2025, faites-vous connaître auprès du CCAS.

CCAS / Espace Louise Michel

☎ : 04 67 80 79 46



JUSTICE

Et si vous pensiez à la conciliation ?

Un litige avec un professionnel ? Un problème de consommation ? Un trouble du voisinage ? Avant de saisir la justice pour trancher les petits problèmes du quotidien, il existe des voies de conciliation.

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

L'UFC Que Choisir assure régulièrement des permanences « litiges », à l'espace Louise Michel. L'UFC Que Choisir, association de défense des consommateurs, c'est une équipe de bénévoles à votre écoute et à votre service qui vous conseille et vous accompagne dans le traitement des litiges pouvant vous opposer à des professionnels de la vie économique : commerçants, artisans, sites internet, banques, assurances, etc...

Venez à leur rencontre, sur rendez-vous, le mardi à l'espace Louise Michel, de 14h à 16h30. Les conseils sont gratuits.

Sur rendez-vous : 04 30 41 53 30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous pouvez également consulter gratuitement et en toute confidentialité Gilles Serain, Conciliateur de Justice auprès de la Cour d'Appel de Montpellier. Celui-ci assure des permanences sur rendez-vous uniquement, à l'Hôtel de Ville de Balaruc-les-Bains.

Le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, basé sur le dialogue et une stricte impartialité, rapide, gratuit et souvent efficace pour trouver un accord amiable et régler un différend sans passer par la voie judiciaire en cas de litige à la consommation ou entre commerçants, de troubles du voisinage ...

Prochaine permanence : mercredi 18 juin au matin.

Pour prendre rdv en ligne :
<https://www.conciliateursdefrance.fr/?perm=10988>



NOUVEAUX BALARUCOIS

Inscrivez-vous à la journée d'accueil

Vous venez d'arriver à Balaruc-les-Bains ? La ville vous propose une journée d'accueil le samedi 24 mai, au matin. C'est l'occasion parfaite pour découvrir tout ce que Balaruc a à vous offrir : services municipaux, projets, activités culturelles et sportives etc. Mais ce n'est pas tout ! Après une visite pédestre du cœur de ville, vous partirez à la découverte de Balaruc-les-Bains à bord d'un bus en compagnie du maire, Gérard Canovas. Cette visite commentée vous fera voyager à travers le passé, le présent, et l'avenir de notre belle ville. La possibilité également pour vous de mieux connaître les structures et équipements.

Vous vous êtes récemment installé à Balaruc-les-Bains. Vous n'avez jamais participé à cette journée et vous souhaitez bénéficier de cet accueil de bienvenue ? Inscrivez-vous dès à présent par mail : protocole@mairie-balaruc-les-bains.fr

Fermes Marines
du Soleil



1 rue des Trimarans
34540 BALARUC LES BAINS
04 67 48 56 77
www.fermesmarinesdusoleil.com



Pizzeria
"Le Petit Napoli"

PIZZAS CONTEMPORAINES
Sur place ou à emporter

Du vendredi au mercredi : 12h-13h30 et 19h-21h
Fermeture : lundi (toute la journée) - dimanche (soir)
Juillet et août : 11h30-14h et 18h30-22h

04 99 02 33 76

www.lepetitnapoli.fr

20 rue Maurice Clavel - 34540 Balaruc-les-Bains



SAS NEY
M & R
PLÂTRERIE

Pose de cloisons
Faux-Plafonds
Menuiserie
intérieure
& extérieure

ALU
BOIS
PVC

SAS NEY M & R PLÂTRERIE

06 99 48 03 07 - 06 60 45 03 59

sasney@orange.fr | 28 rue des Trimarans - 34540 Balaruc-les-Bains

L'Atelier de la Mer

Coquillages - Poissons - Traiteur de la Mer
Dégustation sur place - Vente à emporter



06 12 31 21 75 - 07 82 10 75 48

Les Halles de Balaruc
Rue de la Pompe Vieille
Balaruc-les-Bains

10% de réduction
sur présentation
de ce coupon

MUSÉE • BAR • COCKTAIL • BOUTIQUE



MAISON NOILLY PRAT

Marseillan

POUSSEZ LES PORTES DE LA MAISON NOILLY PRAT, UN LIEU HISTORIQUE AU CŒUR D'UN VILLAGE DE PÊCHEURS DU SUD DE LA FRANCE.

LORS DE VOTRE VISITE, DÉCOUVREZ LES SECRETS DE FABRICATION DE NOS VERMOUTHS, ÉLABORÉS ARTISANALEMENT SELON DES MÉTHODES TRADITIONNELLES DEPUIS PRÈS DE 200 ANS.

DÉCOUVREZ NOS COCKTAILS SIGNATURE AU BAR LE BASALTE, ASSISTEZ À NOS ÉVÉNEMENTS OU ORGANISEZ VOTRE RÉCEPTION DANS NOS ESPACES.

Maison Noilly Prat, 1 rue Noilly, 34340 Marseillan



Ouvert tous les jours, à 25 min de Balaruc.

Réservez en ligne : www.noillyprat.com

info@noillyprat.fr 04 67 77 20 15



DOSSIER à la une

BUDGET 2025

Pour votre quotidien



GÉRARD CANOVAS

Maire de
Balaruc-les-Bains

Le budget de notre Commune pour l'année 2025 a été voté le 12 mars dernier. Dans un contexte financier national très contraint et à l'heure où des efforts financiers sans précédent sont demandés aux collectivités, celui-ci est un savant équilibre entre une gestion responsable et des ambitions et des projets pour notre ville. Ce budget reflète une nouvelle fois les grandes orientations voulues par les élus : conduire une politique fiscale volontariste, dégager un niveau d'épargne suffisant permettant d'assurer le financement des investissements, investir pour le développement de Balaruc.

EN CHIFFRES



33%

1/3 du budget global de la Ville pour 2025 est consacré au financement de projets structurants, de travaux de voirie ou encore à l'entretien des bâtiments et de l'espace public.



0%

c'est le taux d'évolution de l'impôt sur le foncier bâti et non bâti. Le taux communal n'a pas évolué depuis 17 ans à Balaruc-les-Bains.



5,38

c'est le nombre prévisionnel d'années nécessaires pour que la Ville se désendette en y consacrant la totalité de son épargne.

“ Nous maintenons le cap fixé depuis mon arrivée en 2008, autour de quatre axes :

- un niveau d'investissements élevé pour offrir aux Balarucois une ville toujours plus agréable à vivre,
- la maîtrise de l'endettement et des dépenses de fonctionnement,
- aucune augmentation des taux d'imposition
- un niveau de service de qualité.”

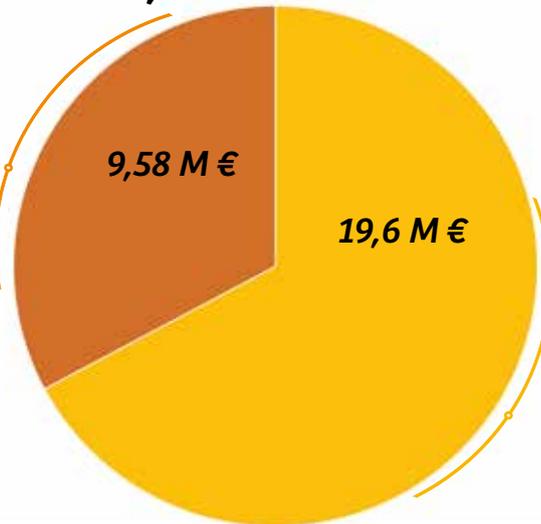
FINANCES

Un budget au service des Balarucois

- En réponse au contexte financier contraint, le budget 2025 de la Ville de Balaruc-les-Bains est un budget raisonné qui concilie ambition, exigence, qualité du service rendu aux Balarucois et préservation des grands équilibres financiers. Il respecte ainsi les engagements financiers voulus par les élus pour le mandat.

Un budget total 2025
de **29,193 millions d'euros**

INVESTISSEMENT
9,58 millions d'euros
Les dépenses d'investissement permettent de préparer l'avenir et de financer des projets comme les opérations d'équipement, de construction et de réhabilitation du patrimoine communal, de remboursement de la dette, etc. pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population.



0% de hausse d'impôts

FONCTIONNEMENT
19,6 millions d'euros
Les dépenses de fonctionnement répondent aux besoins quotidiens : masse salariale, consommations énergétiques, dépenses des services d'entretien, charges financières...

FONCTIONNEMENT

Maîtriser les dépenses tout en répondant aux besoins des Balarucois

Avec un budget de fonctionnement de près de 20 millions d'euros en 2025, les élus balarucois réaffirment leur priorité : la proximité avec les Balarucois. « Même si un effort est fait sur la maîtrise de ces dépenses, le budget de fonctionnement, qui rassemble les dépenses nécessaires à la gestion de la collectivité, a été calibré pour prendre en compte l'entretien de la ville, des équipements publics et les services rendus à la population pour soutenir le quotidien des Balarucois » explique le maire Gérard Canouas.

Une enveloppe budgétaire de plus de 505 000 € va permettre de soutenir la dynamique associative balarucoise.

Un budget de plus de 1,7 M € qui va permettre aux écoliers balarucois de bénéficier de cours de sport pendant le temps scolaire avec des éducateurs sportifs, ou encore de séances d'apprentissage de la voile au centre nautique Manuré-va ou de découverte artistique.

Des activités sont également proposées aux enfants pendant les temps périscolaires, avec des animateurs diplômés.

Que ce soit à la crèche «Les Moussillons» ou au centre de loisirs, des équipements sont mis à disposition des familles balarucoises pour l'accueil de leurs enfants.

Plus de 18 % du budget de fonctionnement seront consacrés à la propreté et l'équipement de la voirie, à l'entretien et l'embellissement de notre cadre de vie et des espaces publics.

Le budget 2025, grâce à la subvention de 250 000 € versée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (+16,44% par rapport à 2024), soutient les plus fragiles d'entre nous et accompagne nos séniors dans le bien-vieillir.

La volonté municipale de renforcer la tranquillité publique et de lutter contre les nuisances, s'est concrétisée en 2024 par un renforcement des effectifs de la police municipale. Cet effort se poursuit en 2025.

10 % du budget de fonctionnement 2025 va permettre à la Ville de proposer aux Balarucois une programmation culturelle et festive pour tous les publics et accessible à tous, des séances cinéma plus nombreuses, des loisirs jeunesse pour les ados, ainsi que des activités sportives et de loisirs pour toute la population.

DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DU QUOTIDIEN DES BALARUCOIS

7,61 M€
de dépenses d'équipement

LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Isolation et remplacement du système de chauffage de la salle de la Cadole ;
- Réhabilitation de La Maison du Peuple ;
- Remplacement du système de chauffage dans les écoles du quartier des Usines ;
- Fin des travaux d'aménagement du nouvel Hôtel de Ville.

DES TRAVAUX DE VOIRIE

- Fin des travaux de la 1^{ère} tranche du chemin des Peyrières ;
- Plan d'action voirie avec la réfection de nombreuses voies dans tous les quartiers ;
- Continuités cyclables dans la ville.

LA RÉFECTION DES ESPACES PUBLICS

- Premières tranches de l'aménagement du parc thermal O'balia ;
- Création d'un parc public devant le nouvel Hôtel de Ville ;
- Confortement du talus et renaturation de la promenade Brassens - Spinosi ;
- Étude pour la réhabilitation du théâtre de verdure.

LA DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE

- Installation de panneaux photovoltaïques sur 4 bâtiments communaux ;
- Désimperméabilisation et création d'îlots de fraîcheur avenue R. Bonnecage ;
- Poursuite du passage en LED de l'éclairage public ;
- Campagne de plantation d'une centaine d'arbres, dans tous les quartiers.

DES INVESTISSEMENTS RESPECTUEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Pour la deuxième année, la Ville a présenté en parallèle du budget de la Ville, la répartition des dépenses d'investissement au regard de leur impact environnemental. Un bilan largement positif, puisque 51 % des investissements prévus en 2025 seront consacrés à la transition écologique de notre ville. Les dépenses défavorables représentent une part minime (5%). Certaines de ces dépenses se justifient à court terme pour d'autres objectifs (justice sociale, adaptation au dérèglement climatique...). Cependant, l'objectif de neutralité carbone va nécessiter de transformer progressivement ces dépenses pour faire diminuer leur impact climat.

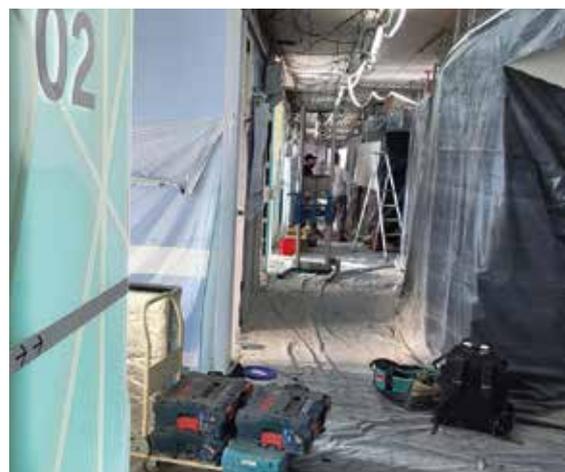


BUDGET ANNEXE DES THERMES

ENTRETIEN L'EXISTANT ET PRÉPARER L'AVENIR

Le budget annexe de l'Etablissement Thermal (22,33 M€) prend en charge les dépenses d'investissement liées à la construction et à l'entretien des thermes, ainsi que des nouveaux investissements. Ce dernier est exclusivement financé par la redevance versée par la SPLETH et donc l'activité thermique (le contribuable balarucois n'y participe pas).

En 2025, plus de 75 % de ce budget global est consacré à l'investissement pour pérenniser et développer l'activité thermique balarucoise avec comme projets phare la poursuite des travaux de reprise du système de ventilation extraction des Thermes suite à des malfunctions de constructions (deux tranches de travaux ont déjà été réalisées en 2023 et 2024), le démarrage de la réhabilitation extension du centre de bien-être O'balia, ainsi que l'aménagement de son parc thermal, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment de la blanchisserie.



en complément

LES RECETTES : D'OÙ PROVIENNENT-ELLES ?



FONCTIONNEMENT

- Les recettes de fonctionnement (fiscalité indirecte et produits des services et d'occupation du domaine public) = 2,7 M
- Les impôts et taxes : 9 M€. Une évaluation qui prend en compte la stabilité des taux d'imposition communaux et l'évolution des bases de 1,7 % votée par le Parlement.
- Le produit des jeux du Casino = 1,363 M €.
- Les dotations et participations versées par l'État = 4,43 M €, en baisse de plus de 48 % depuis 2008.
- Les transferts financiers de la SPLETH, calculés sur la base d'une fréquentation de 51 500 curistes, sont évalués à près de 2,8 M €. Somme à laquelle il faut ajouter 1,445 M€ au titre du versement de dividendes.
- Les autres produits de gestion courante (Locations des locaux de la Gendarmerie ...) = 348 500 €.

INVESTISSEMENT

- Les principaux investissements de 2025 seront financés par :
- L'autofinancement de la commune dégagé par son fonctionnement à hauteur de 2,412 M €
- Des recettes issues des amendes de police, de la Taxe d'Aménagement et de la prévision de FCTVA pour un montant prévisionnel global de 730 000 €
- Recours prévisionnel à l'emprunt = 5,35 M € ; montant qui sera revu à la baisse lors de l'affectation du résultat 2024 (juin 2024) estimé à 4 M €
- Des subventions estimées à hauteur de 320 000 €.

ESPACE PUBLIC D'O'BALIA

L'aménagement démarre

Avant le chantier de réhabilitation et d'extension d'O'balia, ce sont les espaces publics autour du spa thermal qui entament leur mue et préfigurent ce que sera la physionomie de ce secteur de Balaruc.



après un important travail préparatoire, la transformation du secteur d'O'balia va débuter. De l'avenue des Hespérides à l'allée des Sources, un important projet prévoit, sur 28 500m², l'aménagement des espaces publics, la réhabilitation et l'extension du spa thermal O'balia et la

“L'aménagement des espaces publics d'O'balia va être lancé”

construction d'une structure hôtelière. La première phase – l'aménagement des espaces publics – va être lancée. Un chantier découpé en quatre phases. La première va permettre la réfection de la voie de desserte de l'allée des Arènes et de ses habitations. La voirie aujourd'hui

largement dégradée par les racines des pins, va être déplacée à l'extrême droite de la parcelle. Des espaces de stationnement libres vont être créés, avec un aménagement pour mode de déplacement doux.

Parallèlement, des travaux de dévoiement du réseau pluvial existant et la création d'un nouveau réseau seront effectués.

A terme, ce projet d'aménagement des espaces publics, qui devrait s'achever à la fin de l'année 2027, prévoit la création d'un parc thermal avec la plantation d'une centaine d'arbres et la désimpermeabilisation de l'espace grâce à l'emploi de matériaux drainants, d'un mail piétonnier planté pour permettre au public de cheminer en sécurité vers les nouveaux équipements de bien-être, d'espaces de stationnement pour les clients des structures touristiques, l'installation de parcs vélo et d'une fontaine sèche. L'allée des Sources sera reprise, quant à elle, en fin de chantier.

D'ici quelques mois, ce sont les travaux d'extension du spa O'balia qui pourront débuter. Il s'étendra sur une superficie de 3 100 m², complété par un parc paysager de 4 000 m².

Pour l'heure, les études de conception de cet équipement thermal se poursuivent avec le groupement d'architectes retenu.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Les premiers bâtiments bientôt équipés

réduire la facture de la consommation énergétique des bâtiments communaux est une volonté forte pour la Municipalité. Depuis plusieurs mois, la Ville planche sur un projet d'autoconsommation collective qui prévoit la pose de panneaux photovoltaïques sur huit équipements. D'ici quelques semaines, ce projet va se concrétiser avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur deux premiers bâtiments. Et ce sont le centre culturel « Le Piano-Tiroir » et le complexe sportif de Pech Meja qui lanceront ce projet. Ce dernier est d'ailleurs certainement le bâtiment qui devrait produire le plus d'électricité, avec 20 % de la production globale espérée. Préalablement à l'installation des panneaux sur les toitures, des garde-corps y seront aménagés pour faciliter et sécuriser les futures interventions de maintenance. Ce sont plus de 600 m²

de panneaux qui seront installés sur ces deux équipements publics. Suivront ensuite la salle annexe de la Cadole et le futur Hôtel de Ville. 140 m² de panneaux devraient y être posés. L'énergie ainsi produite rendra le bâtiment autonome. Le projet d'autoconsommation collective devrait se poursuivre l'année prochaine avec trois autres bâtiments. Déjà une troisième tranche est à l'étude. Pour rappel, l'intérêt de l'autoconsommation collective est que l'électricité ainsi produite localement bénéficie à l'ensemble des bâtiments communaux, même ceux qui ne sont pas équipés de panneaux. L'objectif de ce vaste projet est de couvrir un tiers des besoins en électricité de l'ensemble des équipements publics de la commune, avec une production photovoltaïque 100% balarucoise.

Le point sur les aménagements



LES TERRAINS DE BEACH PRÊTS POUR LA SAISON

La période hivernale a permis la remise en état des terrains de beach en bord d'étang. Des travaux qui ont permis le remplacement des clôtures et des filets périphériques, des portails d'entrée, et la remise à niveau des terrains. Aujourd'hui, ces espaces sportifs sont de nouveau accessibles aux sportifs.



LES JEUX DE LA PLAGE RÉNOVÉS

L'aire de jeux du square de la plage a bénéficié d'une cure de jouvence. Très utilisés, certains jeux n'étaient plus praticables. Les agents de la Ville les ont entièrement réhabilités. Les pièces abîmées et/ou manquantes ont été remplacées, l'ensemble des fixations ont été vérifiées et au besoin remplacées. L'ensemble des jeux a également été repeint. Des travaux similaires seront prochainement lancés au square Bordes.



DE NOUVEAUX ARBRES DANS LES ESPACES PUBLICS

Afin de poursuivre le verdissement des quartiers de Balaruc, d'améliorer son cadre de vie et de répondre aux enjeux du changement climatique, une campagne de plantation d'arbres est lancée. Ces arbres vont permettre notamment de compenser les abattages d'arbres ayant soufferts de maladies ou d'épisodes de sécheresse successifs mais aussi de poursuivre l'accroissement du patrimoine arboré en ville et ainsi participer à la réduction des îlots de chaleur.

en complément



TRAVAUX DE REPRISE DES VOIRIES

Les voies de Balaruc, grandement sollicitées toute l'année, se détériorent. Pour pallier ce problème, la Ville lance un plan de réfection des voiries. Celui-ci va concerner tous les quartiers. Une première tranche vient d'être réalisée. Rue du Mas d'Angle, avenues Raoul Bonnacaze ou du Port, ces travaux consistent à reprendre la chaussée et la couche de roulement pour supprimer les trous et nids de poule. Parallèlement, des reprises de trottoirs ont été effectuées pour venir corriger des soulèvements des dalles béton et sécuriser la circulation piétonne.

Ce plan de réfection va se poursuivre dans les semaines à venir notamment aux quartiers des Usines et de Pech Meja. Les voies du secteur touristique de notre ville feront, elles, l'objet d'une reprise en fin d'année afin de ne pas perturber la circulation pendant la saison.



QUARTIER DES USINES

CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION

C'était une demande forte des habitants du quartier des Usines. La rue des Figuiers est désormais en sens unique. Depuis le début du mois de mars, la circulation se fait dans le sens rue des Romarins vers la rue des Lauriers. « Nous avons écouté et travaillé avec les riverains de ce secteur du quartier des Usines » explique Stéphane Antignac, adjoint au maire en charge du cadre de vie et de l'environnement. Après plusieurs réunions de concertation avec les riverains, les services de la Ville ont planché afin de trouver des solutions qui pourraient concilier les souhaits multiples des riverains d'améliorer la qualité de vie des habitants de ce quartier et de sécuriser les circulations notamment piétonnes dans ces rues relativement étroites et qui sont régulièrement encombrées aux heures d'entrée et de sortie des écoles du quartier. Parallèlement à ce changement de sens de circulation, des travaux seront prochainement engagés avec reprise de la chaussée, aménagement de chicanes pour sécuriser les entrées carrossables, et marquage du stationnement. Ils devraient sécuriser encore un peu plus la circulation, réduire la vitesse automobile et remettre de l'ordre dans le stationnement souvent anarchique dans ce secteur.



conseil municipal

**EXTRAITS DE LA SÉANCE
DU 12 FÉVRIER 2025**

ÉCOMOBILITÉ

Adoption du projet Mobilité douce

Approuvé à l'unanimité.

La ville de Balaruc-les-Bains compte actuellement 11 km d'aménagements cyclables dont la qualité est globalement satisfaisante.

Toutefois, aux vues de l'augmentation de la fréquentation de l'usage du vélo dans la ville, les aménagements cyclables réalisés lors des différents programmes de travaux, nécessitent un renforcement de la sécurité, notamment au niveau des traversées de voirie.

Les travaux prévus en 2025, pour un montant total de 60.000 €, visent à renforcer la signalisation, créer des traversées dédiées aux cyclistes.

Les élus ont validé un programme de travaux pour l'année 2025, qui permettrait d'intervenir sur environ 75% des traversées existantes à ce jour non adaptées aux cycles. Ils ont également entériné les demandes d'aides financières auprès de partenaires institutionnels pour le co-financement de ces travaux.



FISCALITÉ

Exonération de la taxe foncière pour les logements ayant fait des travaux d'économies d'énergie

Approuvé à l'unanimité.

La Ville de Balaruc-les-Bains s'est engagée dans un vaste programme de réhabilitation de son patrimoine bâti, en faveur de la rénovation énergétique.

Souhaitant poursuivre cette démarche en incitant les particuliers à s'engager eux-aussi en faveur de la transition

écologique, le Conseil Municipal a entériné l'exonération à 100% de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour une durée de 3 ans, accordée aux propriétaires de logements achevés depuis plus de 10 ans au 1er janvier de la première année de l'exonération, si ce logement a bénéficié de travaux de rénovation énergétique supérieurs à 10.000 € l'année qui précède ou de travaux de plus de 15.000 € au cours des 3 années précédentes.

**EXTRAITS DE LA SÉANCE
DU 12 MARS 2025**

JEU DE CASINO

Contrat de concession de service public pour la construction et l'exploitation d'un casino

Approuvé à l'unanimité.

Balaruc-les-Bains, station thermale, possède sur son territoire un casino. La Commune a délégué l'exploitation du service public portant exploitation du casino.

L'activité de casino présente de nombreux atouts. Elle est à la fois un vecteur fort de dynamisme et d'attractivité du territoire, et une source de recettes non négligeable pour la collectivité, particulièrement au travers du prélèvement sur le produit brut des jeux, mais également de contributions additionnelles.

Au cours du dernier conseil municipal, les élus ont voté pour une poursuite de l'externalisation de ce service public. Le renouvellement du contrat portera sur la construction puis l'exploitation d'un nouveau casino, sur un terrain appartenant à la Commune. Le terrain pressenti correspondant au terrain qui sera acheté par la commune dans la Zone d'Aménagement Concertée de Balaruc Loisirs à la Société Publique Locale du Bassin de Thau.

Le concessionnaire sera également chargé de l'exploitation du casino actuel (casino provisoire) dans l'attente de l'achèvement des travaux du nouveau casino (casino définitif), puis de l'exploitation du nouvel ouvrage.

En contrepartie du service confié,

le concessionnaire se rémunère directement auprès des usagers et bénéficie des résultats d'exploitation. Aucune participation financière de la Commune n'est prévue.

Le taux du prélèvement opéré par la Ville sur le produit brut des jeux sera fixé par la Ville avec un taux maximum du 15%. Le contrat envisagé serait conclu pour une durée maximale de 20 ans.

ZAC DES NIEUX

Bilan de la participation du public préalable à la création de la ZAC

Votes : Pour : 25 ; Abstentions : 4.

En septembre 2024, les élus balarucois approuvaient les objectifs, le périmètre d'intervention et le programme du projet d'aménagement de la future ZAC des Nieux. S'en suivaient le lancement d'une étude d'impact du projet. L'ensemble de ces éléments ont été portés à la connaissance des Balarucois pour avis sur le projet. La participation du public ayant porté essentiellement sur l'implantation de logements et de commerces dans ce secteur, les élus balarucois ont validé le bilan de la participation tout en rappelant les objectifs du projet. Ceux-ci sont de répondre à la demande de logements sur le territoire. A ce titre, 213 logements sont prévus sur la ZAC comprenant 40 % de logements sociaux et 10% d'accession aidée à la propriété. Autre objectif, penser ce nouveau quartier comme un lieu de vie. 2 ou 3 commerces avec leurs réserves devraient être créés en rez-de-chaussée de bâtiments de logements. Ils permettront d'animer le quartier. Le projet prévoit également la création d'un parc d'environ 1 ha, ainsi que des espaces ludiques.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de Balaruc-les-Bains : www.ville-balaruc-les-bains.com.

Vous pouvez également revoir les débats du Conseil Municipal sur www.facebook.com/villebalaruc

TRIBUNE

majorité municipale

Il y a un mois environ, une certaine presse, a relayé des informations concernant un jugement défavorable à la ville de Balaruc. En effet cette dernière réclamait le remboursement d'une somme importante à son assurance, en procédure de référé. Elle a été déboutée de sa demande, le juge ne prenant pas de décision et confiant cette dernière au juge de fond qui se prononcera plus tard. Jusque-là tout est vérité.

Mais le reste de l'article affirmait que la ville avait été condamnée à payer cette somme (ce qui est faux puisque cette facture était réglée depuis 5 ans) et que pour cette raison le budget 2025 n'avait pas été voté en décembre 2024 (ce qui est encore totalement faux et expliqué au conseil municipal de décembre). La fin de l'article, dans une posture très partisane, s'en prenait au Maire, insinuant son incapacité à gérer.

L'opposition, a aussitôt relayé cette information, sans prendre la peine de vérifier ces allégations.

Le sens de la responsabilité, de l'équité, et de la mesure, qualités à minima requises quand on est élu, auraient dû les inciter à faire preuve d'un peu plus de prudence. Une simple question au Maire, qui répond toujours avec beaucoup de précisions, aurait suffi à les éclairer. Mais trop contents de trouver, enfin, ce qui leur semblait un "scoop", l'opposition a immédiatement et largement communiqué sur les réseaux sociaux, faisant preuve, encore une fois, mais nous y sommes habitués, d'un amateurisme déconcertant.

En attendant, le budget de la ville, à l'éclairage des décisions gouvernementales a pu enfin être voté. Un savant mélange de dépenses et de recettes équilibré et d'investissements nécessaires, pour le confort et le bien-être des Balarucois. L'opposition, qui n'a participé à aucun débat de fond lors de l'adoption du Rapport d'Orientation budgétaire et n'a fait aucune proposition, n'a pas voté le budget.

Et pendant ce temps, la saison thermale a repris. Les curistes, dès l'ouverture, sont venus en nombre bénéficier des bienfaits de notre eau, et assurer ainsi la prospérité économique de notre ville. L'intégration de la Maison Sport Santé, au sein de l'établissement a fait l'objet d'une soirée studieuse et enrichissante par la présence de nombreuses sommités médicales et institutionnelles. Voilà un cadre agréable et motivant pour les habitants du bassin de Thau, qui voudraient commencer (ou reprendre) une activité physique adaptée à leur besoin, avec un encadrement professionnel.

Un peu partout, les agents des espaces verts, interviennent pour préparer notre cité à l'éveil de la nature. L'arrivée prochaine du printemps nous annonce une saison et une année riches en événements :

L'ouverture de la nouvelle Mairie, puis celle de la médiathèque. Un programme soutenu de réfection des voiries, puis le démarrage des travaux du parc thermal d'Obalia, suivi de celui de la réhabilitation du spa et du réaménagement de la Maison du Peuple. Toutes ces réalisations structurantes qui occupent pleinement les élus de la majorité et les services de la Ville, bien loin des attaques puérides et non fondées qui font le délice d'une opposition qui n'a rien à proposer.

Les élus de la majorité municipale

opposition municipale

A propos de l'altercation en conseil municipal entre l'opposition et les élus de la majorité

Lors de la séance du Conseil municipal du 12 février 2025, le maire et certains élus de la majorité s'en sont pris violemment aux élus de l'opposition. Ils sont « coupables », à leurs yeux, d'avoir relayé sur les réseaux sociaux un article du journal « Le Singulier » paru le 9 janvier 2025 qui titre « Balaruc-les-Bains : 784 000 euros perdus aux Thermes, un camouflet pour la commune ». En effet, le Maire et certains de ses fidèles lieutenants ont été scandalisés par cet article, clamant haut et fort que ce papier n'était qu'un tissu de mensonges rédigé par des incompetents, voyant là une volonté clairement malveillante.

Il est indispensable de faire toute la lumière sur le fond de ce papier et tenter de démêler le vrai du faux. Pour cela, nous nous sommes procuré la décision de justice sur laquelle s'est appuyé le journal « Le Singulier » pour rédiger son article.

Dans son jugement du 11 décembre 2024, le juge des référés de la cour administrative d'appel de Toulouse mentionne clairement que « ...l'acte d'engagement de l'assurance dommage ouvrage, signé par la commune de Balaruc-les-Bains le 18 mars 2014, après avoir rappelé que le montant total de l'opération s'élevait à 48 412 899 euros, comporte la mention selon laquelle l'assiette des primes est constituée par le montant toutes taxes comprises des travaux de construction de l'établissement thermal à l'exclusion, notamment, des "process eaux thermales et boues". Ce faisant, il apparaît que les parties contractantes ont entendu exclure de l'assiette de l'assurance la couverture des désordres affectant le système de fabrication des boues (et des eaux thermales) de l'établissement... ». Les faits sont exacts et incontestables !!

La commune de Balaruc n'a pas inclus dans l'assiette du contrat d'assurance dommage ouvrage le process de fabrication des boues et des eaux thermales. Elle n'est donc pas fondée à demander le remboursement des travaux ainsi engagés auprès de la SMABTP.

Quelle bourde !!! C'est vrai que le process de fabrication des boues et de l'eau thermale dans un établissement thermal ce n'est pas important !!! 784 000 €...une broutille !!! Pas grave, c'est le contribuable balarucois qui paye. Voilà un exemple bien senti d'argent public « jeté par les fenêtres ». Par négligence, par défaut de vigilance, par manque de rigueur, voire d'incompétence. Pour brouiller le fond de l'affaire, on fait du bruit sur la forme C'est bien plus simple.

Cela déplaît au Maire et à ses dociles disciples. Un quidam ose remettre en cause la rigueur et l'exactitude de sa gestion. C'est insensé. Que l'opposition municipale reprenne cet article pour une plus large diffusion... mais c'est inacceptable !!!

Quelle audace ces « gens-là » ont-ils eu que de vouloir remettre en cause la compétence reconnue et incontestable d'une équipe dirigeante en place depuis presque deux décennies !!!

Quelle insolence et quelle outrecuidance les élus de l'opposition ont-ils eu que de prendre l'initiative de vouloir relayer l'information sur les réseaux sociaux !!!

Cette affaire n'est pas de nature à rassurer, par ailleurs, les balarucois sur le sérieux et la rigueur de votre gestion en général, celle de votre équipe, ainsi que celle de votre direction générale des services. Faire une confiance aveugle, voire soumise, à certains de vos fonctionnaires monsieur le Maire peut coûter très cher...la preuve !!!

On va découvrir des pépites !!!

**Catherine Azema, Christine Caporiccio,
Thierry Congras, Christian Hurabielle-Péré**

L'atelier de la Tielle

maison *L'Assé*

BALARUC-LES-BAINS



Tielles artisanales, cuisine Sétoise, vente à emporter. Des recettes régionales, déclinées en plusieurs versions selon le nombre de convives.

www.tielledasse-balaruc.fr | 04 67 36 20 97

Place de l'ancienne
gare route de Sète
34540 Balaruc-les-Bains

Nos horaires d'ouverture
du lundi au samedi 7h - 19h30
Fermé le dimanche



Thermatic

GÉNIE CLIMATIQUE

Spécialiste en travaux de CVC et plomberie depuis 1956
pour les ouvrages publics et privés, neufs ou réhabilités.

<https://thermatic-rodez.com>



GRUPE
Climater

CONSERVERIE LABELLISÉE ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

SPECIALITÉS SÉTOISES
DEPUIS
60
ANS



VISITEZ

LA PLUS ANCIENNE
CONSERVERIE
ARTISANALE DE SÈTE

Vivez une incontournable immersion au
cœur des saveurs délicieusement sétoises !

RÉSERVATIONS
04.67.51.89.86

Retrouvez-nous sur
www.azais-polito.fr



SCANNEZ
pour découvrir
NOTRE HISTOIRE

15 Rue de Bruxelles
Parc Aquatechnique
34200 Sète



Une Histoire Familiale
de Bon Goût...



Plan du Port

PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Pour améliorer l'accès aux commerces du secteur, deux places de parking ont été créées au plan du Port, dans le prolongement de celles existantes.

Ces espaces de stationnement supplémentaires sont réservés à la livraison de 5h à 10h du matin. Le reste de la journée, ils viennent agrandir la Zone Bleue. Ils sont donc accessibles à tous les véhicules. Seules obligations, ne pas laisser la voiture plus de 1h30 et apposer sur le pare-brise un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée.

Extinction nocturne NOUVEAUX HORAIRES

Mis en place à Balaruc il y a maintenant deux ans, le dispositif d'extinction nocturne répond largement aux objectifs de réduction des consommations énergétiques pour la Ville et de préservation de la faune nocturne.

Pour adapter le fonctionnement de l'éclairage public aux besoins des Balarucois, quelques changements sont dernièrement intervenus dans les horaires d'extinction.

Périodes	Secteur touristique	Secteur résidentiel
du 01/05 au 30/09	1h30 – 5h	0h – 5h30
du 01/10 au 30/04	0h – 5h30	23h30 – 5h30



PARCS

Des nichoirs pour les oiseaux

Balaruc-les-Bains s'est vue décerner, il y a quelques mois, la reconnaissance "Territoire engagé pour la nature" qui récompense les actions mises en place pour la biodiversité.

Nouvelle illustration de la politique municipale en faveur de la préservation de notre environnement naturel, une vingtaine de nichoirs vient d'être implantée dans les arbres des espaces publics du centre-ville. Une première à Balaruc, car de nombreux oiseaux installent leur nid dans une cavité : un arbre creux, un trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient car les arbres creux sont arrachés, les bâtiments impeccablement rénovés...

C'est pour pallier ce constat et ainsi pérenniser la biodiversité de notre territoire que la Ville a installé ces maisonnettes dans les parcs publics. Une opération qui devrait se poursuivre dans les années à venir, avec des types et des tailles de nichoirs différents.



CAMPING PECH D'AY

L'esprit marin pour accueillir les visiteurs

L'intersaison a été l'occasion d'effectuer des travaux au sein du camping Pech d'Ay. Autour du thème marin, l'accueil de la structure touristique municipale a été transformé.

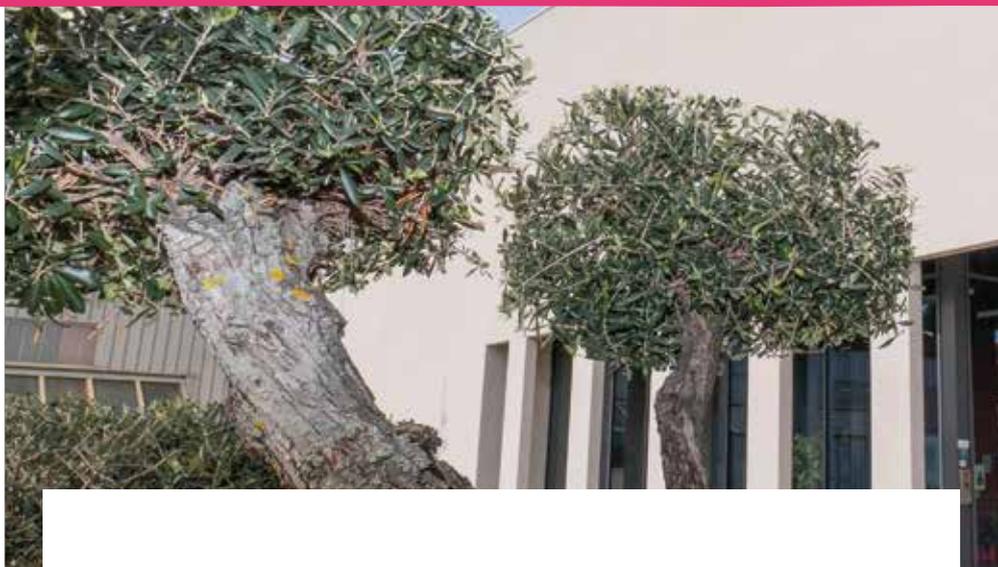
Transformation du bâtiment d'accueil pour lui donner un petit air de cabine de plage, création d'une terrasse couverte afin d'accueillir un espace de convivialité, d'une zone d'attente en entrée du camping et reprise de l'espace. Les visiteurs sont désormais accueillis par une barque de joute posée sur un paillage en coquilles d'huîtres. Un portique de coquilles d'huîtres peaufine le décor marin du camping.

Un chantier qui a été entièrement réalisé par les différents corps de métiers des services opérationnels de la Ville.

ROUTE DE LA RÊCHE

Nouveau décor pour les rond-points

Améliorer et embellir le cadre de vie des Balarucois est une volonté forte de la Municipalité. Cela passe par le réaménagement des espaces publics dans tous les quartiers de la Ville. Actuellement, un chantier de réaménagement d'un premier rond-point de la route de la Rêche est en cours. Les essences végétales présentes ont été enlevées. Elles seront remplacées par des plantes vivaces. Avant cela, les équipes des espaces verts de la Ville créent le décor de ce giratoire. Un muret est en cours de création autour du rond-point. La plantation de végétaux interviendra dans un second temps.



CINÉMA AU PIANO-TIROIR

C'est aussi le samedi

► Depuis son ouverture en 2018, le centre culturel balarucois accueille régulièrement des séances cinéma, le dimanche en fin de journée. Depuis le début de l'année, une séance supplémentaire est proposée le samedi.

Il y a du nouveau au Piano-Tiroir. Pour le plus grand plaisir des nombreux cinéphiles balarucois, le centre culturel étend la programmation cinéma avec une séance le samedi en fin d'après-midi. « C'est devant le succès des projections dominicales, que nous avons souhaité, en concertation avec notre partenaire la société Cinéplan, multiplier les séances » explique Dominique Serres, adjointe au maire déléguée à la Culture. Et de poursuivre « toutefois, la programmation culturelle 2024/2025 étant déjà établie, pour les semaines à venir, ces séances doivent tenir compte de l'occupation de la salle de spectacle. »

Ce deuxième rendez-vous hebdomadaire avec le cinéma va donc permettre au public local de coller encore plus à l'actualité cinématographique avec toujours une programmation variée et attractive, mêlant des succès populaires et des films plus pointus. Une recette qui a fait le succès du cinéma du dimanche à Balaruc.

Autre bonne nouvelle, pour le porte-monnaie celle-là. Comme pour l'ensemble de l'offre culturelle balarucoise, les conditions tarifaires très accessibles permettent à tous d'en profiter pleinement. Le tarif de la séance

du samedi ou du dimanche ne change pas et reste à 5 €. Tout comme la carte d'abonnement créée en 2023 qui permet pour 40 € de profiter largement de la programmation cinéma. « Une stabilité et une accessibilité tarifaire permises grâce à la subvention que la Ville octroie à notre partenaire Cinéplan » commente Dominique Serres.

Retour du cinéma cet été

Le théâtre de verdure étant inaccessible, ces deux dernières saisons estivales, la programmation cinéma a disparu de l'offre culturelle. « Cet été, le cinéma est de retour. C'est dans le parc Charles-de-Gaulle, que des séances en plein air seront proposées gratuitement à tous » poursuit l'élue en charge de la Culture. Entre la mi-juin (date à laquelle, le centre culturel fermera ses portes pour l'été) et début septembre, quatre dates seront programmées. De quoi combler les amoureux du 7^{ème} art.

Pour connaître la programmation cinéma à Balaruc-les-Bains :
www.ville-balaruc-les-bains.com



en complément

Du cinéma à l'école



Parce que l'éducation au 7^{ème} art se forge très tôt, les élèves des écoles maternelles et primaires de Balaruc-les-Bains sont régulièrement accueillis, tout au long de l'année scolaire, au centre culturel "Le Piano-Tiroir" dans le cadre du dispositif national "École et Cinéma".

Ce projet, qui réunit les arts et l'éducation, a pour objectif d'initier les jeunes spectateurs à la richesse du cinéma, dans une salle de cinéma. Il favorise également leur ouverture à la culture cinématographique, tout en encourageant une approche ludique et pédagogique de l'image.

Cette année, ce sont cinq séances pour les élèves des écoles primaires et huit séances pour les maternelles, réparties entre janvier et juin 2025, qui permettront aux enfants d'explorer une sélection de films adaptés à leur âge et à leur développement artistique.

Une façon pour la Ville de Balaruc-les-Bains d'accompagner l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes, indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

SPORT SANTÉ

C'est aux Thermes que ça se passe



Avec le lancement de la saison thermale 2025, la Maison Sport Santé de Balaruc, aujourd'hui transférée au sein des Thermes, a repris du service. Pour autant, son principe reste le même, offrir un lieu de conseils et d'accompagnement à la reprise ou le démarrage d'une activité physique adaptée, pour prévenir et agir sur sa santé.

La Maison Sport-Santé des Thermes de Balaruc est dédiée à la promotion de la santé par l'activité physique adaptée. Elle accompagne les personnes, quel que soit leur âge et leur condition, dans la pratique d'activité physique régulière et sécurisée pour prévenir ou améliorer les douleurs/maladies chroniques. Ce lieu unique permet de combiner soins thermaux et programmes personnalisés pour une prise en charge globale du mieux-être. « Nous avons réuni des professionnels, experts dans leurs domaines, et dont l'objectif est de proposer des activités adaptées aux attentes des publics curistes mais également des Balarucois et des habitants du territoire de Thau » explique Didier Calas, adjoint au maire et PDG de la Société Publique Locale des Thermes.

Comme c'est le cas depuis son ouverture dans notre ville, la Maison Sport Santé balarucoise a pour mission de sensibiliser la population à l'intérêt de l'activité physique adaptée pour sa santé, de conseiller sur les bienfaits de l'activité physique. Le public intéressé sera également orienté vers des professionnels du sport et de la santé et accompagné dans la pratique d'activité physique adaptée.

Différentes formules sont proposées allant de la pratique de 3 activités à une formule complète pour 3 mois de prise en charge. Intéressé ? Il ne vous reste plus qu'à prendre rendez-vous pour votre évaluation initiale.

ESPACE PLEINE FORME

Hall des Thermes

☎ : 04 67 51 76 01

✉ : maisonsportsante@thermes-balaruc.com

SEMAINE CULTURE DU MONDE

À la découverte de nos régions



Après nous avoir fait connaître les cultures de l'Italie, du Magreb, de la Méditerranée, de l'Argentine ou encore du Vietnam, l'Office Municipal de la Culture (OMC) et toutes ses associations adhérentes vous proposent, à travers un Tour de France, de partir à la (re)découverte de nos régions et de leurs traditions culturelles.

Expositions photo ou de peintures dans le parc Sévigné, concerts, poésie,

démonstration participative de danses, film présentant les beautés des paysages français, conférences ou théâtre sont programmés au cours de cette Semaine qui se déroulera du 2 au 8 juin.

Pour la première fois, des associations sportives se joindront également à la manifestation. Objectif, faire découvrir au public les sports traditionnels avec des démonstrations de boules lyonnaises, de sport tambourin ou encore de joutes. Autre nouveauté pour cette édition 2025, le tissu commerçant balarucois et les restaurants de la station s'associeront également à la manifestation avec, tout au long de la semaine, décoration des vitrines et proposition de plats typiques des régions françaises insérés à leur carte.

En parallèle, la Ville, en partenariat avec l'OMC, lance une opération "VOS ACHATS REMBOURSÉS". Tout au long de cette semaine, les clients sont invités à conserver les preuves de leurs achats dans les boutiques de Balaruc et de les déposer dans une urne qui sera installée à la Mairie. Ces tickets de caisse peuvent leur rapporter gros. S'ils sont tirés au sort, les achats effectués leur seront remboursés.

SEMAINE CULTURE DU MONDE 2025

Du 2 au 8 juin

Programme complet :

www.ville-balaruc-les-bains.com

LES FLORALIES DE BALARUC

Pour célébrer le végétal



Un nouveau rendez-vous s'invite dans le calendrier des manifestations du printemps à Balaruc-les-Bains. Jeudi 1^{er} mai, ce sera la fête des plantes et des fleurs dans le centre-ville, avec la première édition des Florales de Balaruc-les-Bains. Cette manifestation initiée par la Ville en collaboration avec l'Association des Artisans et Producteurs d'Occitanie, va rassembler de nombreux stands autour du végétal. Fleurs, plantes, fruits et légumes, mais également des artistes, artisans créateurs et producteurs nous dévoileront les dernières tendances en matière de jardins et de décoration d'espaces naturels. Les commerçants balarucois seront également associés à ces premières Florales de Balaruc. Des peintres de l'association balarucoise Art'sociation envahiront également l'espace public pour livrer leur vision végétale.

L'occasion rêvée pour les amateurs de jardinage d'y faire des achats, de rencontrer des professionnels du jardinage ou de la décoration de jardin et de recevoir des conseils de la part d'horticulteurs quant aux types de plantes à adopter.

Un espace pique-nique en libre service vous permettra également de tester, pourquoi pas, l'alimentation végétale.

**JEUDI 1^{ER} MAI
DE 9H30 À 18H / PARC SÉVIGNÉ**

MARDI 1^{ER} AVRIL**Concert choral : Soirée Bizet**

Avec l'Ensemble Vocal AllègreThau et l'Ensemble Vocal La Cantarella de Béziers.70 choristes dirigés par J Michel Balester, Emmanuel Caïzac, Flavien Mianney, accompagnés par 2 solistes (Anaïs Constans -Soprano et Jérémy Duffau-Tenor) au piano : Adrian Sbarra.

Au programme : Te Deum, Carmen , Les Pêcheurs de Perles , l'Arlésienne, et une découverte: Dies Irae de Martial Caillebotte.

20h30. Église.

Entrée : 20 € en prévente / 23 € sur place.

SAMEDI 5 AVRIL**Open de Balaruc**

Challenge sportif amical de Karaté catégories jeunes, organisée par le Centre Balarucois d'Arts Martiaux.

Gymnase de Pech Meja.

"4 Saison"

Musique pour jeune public de 0 à 3 ans avec Flavia Perez

Un voyage sensoriel à travers les mots, la musique et le mouvement, destiné aux tout-petits.

Seule en scène avec sa guitare, sa voix et son corps, Flavia Perez propose dans cette nouvelle création de traverser les 4 saisons sous le prisme de la poésie de Jo Witek.

10h30 et 17h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 3 €.

DIMANCHE 6 AVRIL**Foire aux livres**

Venez dénicher votre prochaine lecture lors de la foire aux livres organisée par l'association Les compagnons du livre.

10h à 18h. Parc Sévigné.

Rencontre avec un apiculteur passionné

Visite-rencontre avec la famille EDO, apiculteur et producteur. En résonance avec le projet « Au coin Doc : film documentaire sur l'évasion gastronomique » à la médiathèque Montaigne.

15h. Jardin Antique Méditerranéen.

Cinéma "L'Attachement"

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €.

Cf. encadré page de droite.

 VENDREDI 11 AVRIL**Conférence "Vincent Van Gogh à Auvers-sur-Oise"**

Cette conférence, organisée par l'APCP et animée par André-Jules Robert, revient sur les 66 jours où Vincent Van Gogh a peint 83 toiles et pourtant, le 29 juillet 1890, ce fût son enterrement dans les blés.

18h. Maison du Peuple.

SAMEDI 12 AVRIL**Cinéma "La Pie Voleuse"**

Film de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €.

Cf. encadré page de droite.

DIMANCHE 13 AVRIL**Football**

Rencontre de Régionale : Stade Balarucois - FC Corbières Méditerranée

15h. Stade JC Combalat.

Cinéma "À Bicyclette"

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €.

Cf. encadré page de droite.

Pour Hêtre

Cirque avec la Compagnie Léto

Un duo d'acrobate explore les relations possibles avec un arbre : tantôt socle d'équilibre, tantôt partenaire de jeu, ils construisent avec lui des figures inattendues. Comme eux, l'arbre est en perpétuel mouvement ; il se forme et se déforme, se tord ou se balance.

17h. Centre-ville.

MERCREDI 16 AVRIL**Jouons au Jardin**

Jeux en bois, de hasard, de stratégie au rendez-vous.

10h & 14h. Jardin Antique Méditerranéen.

Tout public dès 4 ans. Entrée libre.

JEUDI 17 AVRIL**Raconte-moi une histoire**

A l'occasion du Printemps des Petits, la médiathèque Montaigne vous donne rendez-vous au jardin pour vous raconter de belles histoires en kamishibai.

10h30. Jardin Antique Méditerranéen.

De 0 à 6 ans. Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque Montaigne au 04.99.57.85.00.

 VENDREDI 18 AVRIL**Soirée Alae Jacta Est**

Sur le principe d'une auberge gréco-romaine, testez seul, ou entre amis, les jeux favoris des peuples de l'Antiquité pour des parties où convivialité et partage seront les maîtres-mots !

19h. Jardin Antique Méditerranéen.

Gratuit, sur inscription: 04 67 46 47 92.

FAMILLE EN FÊTE

POUR PARTAGER DES ACTIVITÉS EN FAMILLE

Pour la deuxième année, les services de la Ville dédiés à l'enfance et à la jeunesse invitent les familles balarucoises à une journée parents - enfants.

Tout au long de la journée, venez vous amuser en famille. Participez aux différents ateliers en formant une équipe 1 Parent/ 1 Enfant -minimum-. Activités manuelles, ateliers sportifs, escape game, écriture et jeux antiques ou sculptures sur ballons et bien d'autres choses seront proposés aux familles balarucoises.

Cette journée ouverte à tous, dédiée à la parentalité et à l'enfance, thématiques au cœur des priorités de la Ville, est l'occasion de mettre en avant tous les dispositifs et toute l'offre de loisirs proposés par



les services municipaux, tout au long de l'année. L'occasion également pour tous les participants de se questionner sur « la famille c'est quoi ? ». Chaque participant pourra donner sa version de la famille.

Samedi 24 Mai / 10h30-12h & 14h30-17h30
Parc Sévigné



LE PIANO-TIROIR

Les séances cinéma

DIMANCHE 6 AVRIL / 17H

L'ATTACHEMENT

Sandra partage soudainement et malgré elle l'intimité de son voisin de palier et de ses deux enfants. Contre toute attente, elle s'attache peu à peu à cette famille d'adoption.

SAMEDI 12 AVRIL / 18H

LA PIE VOLEUSE

Maria aide des personnes plus âgées qu'elle. Tirant le diable par la queue, elle ne se résout pas à sa précaire condition et vole quelques euros à tous ces braves gens dont elle s'occupe avec une dévotion extrême...

Pourtant une plainte pour abus de faiblesse conduira Maria en garde à vue...

DIMANCHE 13 AVRIL / 17H

À BICYCLETTE

De l'Atlantique à la mer Noire, Mathias embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette. Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, son fils, avait entrepris avant de disparaître tragiquement.

SAMEDI 19 AVRIL / 18H

LA VIE DEVANT MOI

DIMANCHE 20 AVRIL / 17H

DIS MOI JUSTE QUE TU M'AIMES

SAMEDI 26 AVRIL / 18H

À BICYCLETTE

DIMANCHE 27 AVRIL / 17H

L'ATTACHEMENT

Entrée : 5 €

Carte abonnement : 40 €

LES FOULADOUS

Une course en duo

L'association Les FouladouS réitère sa course en duo, suivie d'une soirée conviviale.

L'édition 2025 de la course Duo des FouladouS se déroulera le samedi 17 mai à partir de 15h sur un parcours de 8 km avec obstacles sous forme d'un contre-la-montre.

Les 10 premiers duos se départageront ensuite sur un parcours de 5 km cette fois en Mass Start. Et pour bien finir la journée, les organisateurs ont même prévu un repas et une soirée avec DJ.

Cette épreuve sportive qui mêle performances et bonne humeur est ouverte à toute personne majeure en bonne santé capable de courir et nager.

Les inscriptions se font exclusivement sur le site <https://abs-sport.com>

Course limitée à 100 équipes.

Les dossards pourront être retirés ce même jour à la base nautique à partir de 14h.



SAMEDI 19 AVRIL

Concours de boules carrées

Organisé par l'association "Les Amis du Bar Le Mistral".

Parking Espace Louise Michel.

Cinéma "La Vie devant moi"

En 1942, Tauba, une adolescente pleine d'énergie, échappe de justesse avec ses parents à la rafle du Vel d'Hiv. Un couple, les Dinanceau, leur propose de les cacher provisoirement dans un minuscule débarras de leur immeuble, sous les toits de Paris, le temps que les choses se calment. Malheureusement, ce qui devait être temporaire s'éternise.

D'après une histoire vraie.

18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €

DIMANCHE 20 AVRIL

Cinéma "Dis moi juste que tu m'aimes"

Au bout de quinze ans de mariage, une crise met à l'épreuve l'union de Julien et Marie. Perdue dans une spirale infernale de jalousie et d'autodépréciation, Marie se laisse entraîner dans une aventure avec Thomas, son nouveau supérieur hiérarchique. Celui-ci va se révéler aussi manipulateur que dangereux, jusqu'à faire basculer leur liaison dans le fait-divers.

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €

MERCREDI 23 AVRIL

Jouons au Jardin

Jeux en bois, de hasard, de stratégie au rendez-vous.

10h & 14h. Jardin Antique Méditerranéen.

Tout public dès 4 ans. Entrée libre.

JEUDI 24 AVRIL

Atelier Graines d'œufs

Découvrez le monde fascinant des graines, fabriquez et repartez avec votre bombe à graines pour aider la Nature à s'épanouir davantage.

14h30. Jardin Antique Méditerranéen.

Atelier parent-enfant dès 6 ans.

Tarif 5 € sur inscription (04 67 46 47 92).

DU 25 AU 27 AVRIL

Rencontres Théâtre amateur : Rigolez Thau

• Vendredi 25 avril / 20h30 : "TOC-TOC" comédie par le Théâtre du triangle ;

• Samedi 26 avril / 20h30 : "UN OUVRAGE DE DAMES" comédie par la Compagnie du Bateau Bœuf ;

• Dimanche 27 avril / 17h : la comédie de la Compagnie "Tiens on sonne" "ROMÉO HAIT JULIETTE".

Maison du Peuple.

Entrée : 8 €

SAMEDI 26 AVRIL

Cinéma "À Bicyclette"

18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €.

Cf. encadré colonne de gauche.

Soirée Aligot

Repas (aligot saucisse) dansant animé par l'orchestre NEWZIK, organisée par le Comité des Fêtes.

19h. Complexe sportif Pech meja.

Réservation obligatoire et repas payant : 20 €

DIMANCHE 27 AVRIL

Cinéma "L'attachement"

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 € / Carte abonnement : 40 €.

Cf. encadré colonne de gauche.

NUMÉROS UTILES

urgences

- **Gendarmerie**
Tél. : 17 ou 04 67 78 72 66
bta.balaruc-les-bains@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- **Perte cartes de crédits**
Tél. : 0 892 705 705
- **Service information escroqueries**
Tél. : 0 811 020 217
- **Pompiers**
Tél. : 18
- **SAMU**
Tél. : 15 (112 par téléphone mobile)
- **Maison Médicale de Garde**
de Sète et du bassin de Thau
> semaine : de 20 h à 24 h
> samedi : de 12 h à 24 h
> dimanche et jours fériés : 8 h à 24 h.
Centre Hospitalier de Sète et du bassin de Thau Boulevard Camille Blanc - Sète.
Tél. : 04 67 46 55 86
- **Planning Familial** / Montpellier
Tél. : 04 67 64 62 19
- **GrDF**
> Urgence Gaz naturel
Tél. : 0 800 47 33 33
> Raccordement gaz naturel
Tél. : 0 810 224 000
> Contrat gaz naturel ou électricité
Tél. : 09 69 324 324
www.dolcevita.gazdefrance.fr
- **ErDF**
Tél. : 09 726 750 84

justice

- **Conciliateur de justice**
Gilles Serain, Conciliateur de Justice auprès de la Cour d'Appel de Montpellier
Pour prendre rdu : <https://www.conciliateursdefrance.fr/?perm=10988>

services publics

- **Hôtel de Ville - Accueil**
Tél. : 04 67 46 81 00
Fax : 04 67 46 81 09
- **Service Police Municipale**
Mairie
Tél. : 04 67 46 81 01
06 83 81 67 34 (pour une urgence, après 17h30).
- **Espace Louise Michel**
Rue des Écoles - Quartier des Usines
Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS, Hygiène / restauration
Tél. : 04 67 80 71 50
- **Pôle Municipal** (ZAE)
Services Aménagements urbains, Urbanisme, Systèmes d'information
Tél. : 04 67 80 92 00
- **Pôle Technique Municipal** (ZAE)
Tél. : 04 67 80 92 00
- **Centre Nautique Manuréva**
Tél. : 04 67 48 55 63
- **Service des Sports**
Tél. : 04 67 80 92 24
- **Service Culture**
Tél. : 04 67 80 92 18
- **Crèche / Halte Garderie "Les Moussaillons"**
Tél. : 04 67 18 48 28
- **Office de Tourisme «Archipel de Thau»**
Pavillon Séuigné
Tél. : 04 67 46 81 46
- **Centre de Secours** (ZAE)
Tél. : 04 67 18 15 10
- **Thau Agglo**
Tél. : 04 67 46 47 48
- **Pôle déchets - Thau Agglo**
Tél. : 04 67 46 47 20
- **Médiathèque de Balaruc**
Tél. : 04 67 43 23 45.

état civil

NAISSANCES

Mya BARBOSA CORTEZ • Margot CHAUDANSON • Allen MAIZIÈRES • Gabriel MARCILLAC • Naïm DAURBANI • Jennah KAÏS • Jaan ARTAUD • Ramiro HIGOUNINC • Jules GRELIER.

MARIAGES

Emilie COLOMBIER & Julien ISSARTEL • Eva BENEZECH & Jauffray MONDINO • Anne GAUTHERON & Angel FERNANDEZ.

DÉCÈS

Jamel MESSALI • Alain AUBOUY • Monique PALAU, veuve TORRENT • Francine BRITTO, veuve BUARD • Joseph CASTANO • Françoise FERRANTE, épouse AÏELLO • Pierre CASSANY • Gaston CONGOURDEAU • Georges BONNOUVRIE • Mauricette JEANNE, veuve DELMAIRE • Nicolas PAYRÉ • Giuko SANGUT • Grégory SCALELLI • Michel PUJOL • Denise CHABANNE, veuve AUCLAIR • Jean ESTEPHE • Joseph JOANIS • Guillaume DENIS • Jean-Pierre ANGLADA • Raymonde PELAT, veuve PONCE.

DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous avec le Maire : 04 67 46 81 11

Gérard CANOVAS maire de Balaruc-les-Bains.

Laure SORITEAU conseillère municipale déléguée au Développement Médico-Thermal.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjointes : 04 67 46 81 14

Dominique SERRES adjointe à la Culture / Festivités / Patrimoine et aux Anciens Combattants.

Didier CALAS adjoint à la communication et à la Stratégie Numérique.

Angel FERNANDEZ adjoint à l'Habitat, Urbanisme, Aménagement.

Stéphane ANTIGNAC adjoint au maire délégué à l'Écologie, l'Environnement et Cadre de Vie.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjointes : 04 67 46 81 26

Geneviève FEUILLASSIER adjointe à l'Administration générale, aux solidarités et aux Technologies Numériques.

Christophe RIOUST adjoint à la Tranquillité publique, à l'Occupation du Domaine Public et Mobilité.

Brigitte LANET adjointe au Tourisme, au Développement Économique, au Commerce, à l'Artisanat et au Marketing Territorial.

Dominique CURTO adjointe aux Sports, à l'Enfance et à la Jeunesse.

Benoit GAU conseiller municipal délégué à la Participation Citoyenne.

LES ÉLUS DE QUARTIER

Pour contacter votre élu de quartier :



04 67 46 81 11 /

04 67 46 81 14 /

04 67 46 81 26



contact@ville-

balaruc-les-bains.com

Merci de mentionner votre quartier de résidence.



Ambulance Balaruc Assistance

7j/7
24h/24

Ambulances - VSL - Taxi
Toutes distances

04 67 48 61 73
1 rue des Bougainvilliers - Balaruc le Vieux
contact@balarucassistance.fr



BASALTIS
Aménageons ensemble notre territoire

BASALT'ENR
PAR BASALTIS - INCIDENCES

VOLTIS
PAR BASALTIS

BANOTP
PAR BASALTIS

BORDERES-SANCHIS
PAR BASALTIS

Siège : 17, rue du Père Jean-Baptiste Salles - 34300 AGDE
Site de Pézenas : 6, avenue Carrion de Nizas - 34120 PÉZENAS



BALARUC FUNÉRAIRE

- Organisation des obsèques
- Transport toute distance (national et international)
- Contrat de prévoyance
- Conseils, services et démarches après décès
- Articles funéraires et plaques personnalisées
- Marbrerie

06 95 68 95 28
contact@balaruc-funeraire.fr
www.balaruc-funeraire.fr



8 rue Maurice Clavel, Galerie Athéna 34540 Balaruc-les-Bains

Permanence téléphonique 7J/7 & 24h/24
Habilitation préfectorale 23-34-0286 n°ORIAS 23007728

ET VOS IDÉES JAILLISSENT

Jardin
Animaux
Idées
Ambiances



Jaiia
Jardin • Animaux • Idées • Ambiances

**BÉZIERS
BALARUC**

MAGASIN OUVERT 7j/7

www.jardinerie-jaiia.fr



VIBREZ À BALARUC

JOUEZ AU CASINO CIRCUS



Machines à sous



Roulette Anglaise
Électronique



Jeux Traditionnels*

Roulette anglaise, Blackjack,
Ultimate Hold'em Poker

Tous les soirs dès 20h30 à 03h00

OUVERT TOUS LES JOURS

DE 10H00 À 3H00

RESTAURANT LE PRANA

TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 20H

Sur réservation au 04 67 48 00 56

Pour tout menu acheté le Casino
Circus Balaruc vous offre

**5€ OFFERTS EN
TICKET DE JEU****

SCANNEZ-MOI



prana
restaurant lounge

66 Rue du Mont Saint-Clair, 34540 Balaruc-les-Bains

Autoroute A9 Sortie 33. Parking privé et gratuit

+33 04 67 48 00 56 - www.casinobalaruc.com

+18

*Selon le calendrier. **Tickets de jeu non négociables, non échangeables.
L'accès à la salle de jeu est réservé aux personnes majeures non interdites
de jeu sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Circus **CASINO**
BALARUC.LES.BAINS